

Février 2006

**Québec, le 24 mars 2006**

Monsieur Serge Brasset  
Directeur général  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
30, boul. du Séminaire, C.P. 1018  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1

**Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation institutionnelle du  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu**

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 16 février 2006, du suivi apporté par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu au rapport d'évaluation institutionnelle.

Dans son rapport, la Commission avait adressé une recommandation au Collège : *appliquer les programmes d'évaluation de ses employés permanents de toutes les catégories de personnel prévus à sa politique de gestion des ressources humaines et ce, dans les meilleurs délais.*

Le Collège a fait parvenir à la Commission un extrait de son plan stratégique et des extraits des plans de travail de la Direction des ressources humaines pour les années 2004-2005 et 2005-2006. La Commission prend bonne note des progrès réalisés et des actions envisagées en matière d'évaluation du rendement de son personnel, notamment l'élaboration d'un programme d'évaluation du personnel enseignant permanent. La Commission demande au Collège de poursuivre ses travaux et de lui faire part, d'ici septembre 2007, de la mise en œuvre de tous les programmes d'évaluation de son personnel.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur